



**Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction de la gestion des carrières et de la
rémunération**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de service

SG/SRH/SDCAR/2020-557

09/09/2020

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 0

Objet : Calendrier du cycle de mobilité de l'hiver 2020.

Destinataires d'exécution

Administration centrale
Établissements d'enseignement
Services déconcentrés
Établissements publics
RAPS
Pour information : Organisations syndicales

Résumé :

La présente note rappelle les principales échéances du calendrier de la mobilité de l'hiver 2020 (version simplifiée hors acteurs rprogs, igaps et SRH).

*Pour le ministre, et par délégation,
Le chef du service des ressources humaines*

Jean-Pascal FAYOLLE

Calendrier de la procédure de mobilité d'hiver 2020

ETAPES	Dates
Publication de la liste des postes sur BO agri	Jeudi 22 octobre 2020
Date limite de candidatures pour les agents externes au MAA	Mardi 10 novembre 2020
Date limite de candidatures pour les agents du MAA Fermeture du portail Agrimob de télécandidature	Jeudi 19 novembre 2020
Le Chef de service (UO) : ✍ Saisit dans Agorha les avis et classements sur les demandes de mobilité relatives à sa structure.	Du vendredi 20 novembre 2020 au mardi 24 novembre 2020
Communication aux agents candidats, par la structure recruteuse/ UO, du classement individuel - motivation communiquée sur demande expresse de l'agent	Lundi 7 décembre 2020
Réunion décisionnelle n°1	Lundi 14 et mardi 15 décembre 2020
Publication des résultats de la réunion décisionnelle n°1	Vendredi 18 décembre 2020
Réunion décisionnelle n°2 (avec arbitrage final)	Mercredi 6 janvier 2021
Publication des résultats de la réunion décisionnelle n°2	Jeudi 7 janvier 2021
Date de prise de poste de principe	1^{er} mars 2021 (décalage possible jusqu'au 1^{er} mai 2021)